

21ème PARLEMENT DES ENFANTS

PROPOSITION DE LOI

visant à sensibiliser les élèves des écoles françaises à l'environnement, à les rendre responsables pour qu'ils deviennent des éco-citoyens et qu'ils transmettent les bons gestes aux autres, notamment aux plus jeunes.

Présentée par ALLIET Nathan, BORNE Lylian, CHAMBRON Maëliiss, CHAVOT Jovany, CHAZOT Rosine, COUTURE Ludmila, DEBRIX Suzon, DUCLOS Pauline, FAUVEL Sacha, FLEURENTIN Julien, GARNIER Paky, GAURIAT Donovan, GRANGE Sandrine, HANNOCK Perrine, LAMARE Corentin, LAMARE Thibault, LE CHENADEC Lino, LEBRANCHU Maxime, LECAMPION Samuel, LENORMAND Léa, LEROUGE Chanelle, LHOTE Mathéo, MAUGE Orlane, MESNAGE Lou, PICOT Céline, RATEL Zoé, RESSE Laly, RINEAU Léa, RUAULT Lou-Ann, RUAULTS Océane, SAINT-LO Marine.

Elèves de CM2 à l'école élémentaire publique de Périers (Académie de Caen)

Exposé des motifs

Mesdames, messieurs

Avec le parc naturel des Marais du Cotentin et du Bessin, nous avons visionné à l'automne un film sur le réchauffement climatique de la Terre.

Les gaz à effet de serre sont dangereux car ils sont polluants et emprisonnent les rayons du soleil dans notre atmosphère.

Nous avons aussi suivi l'actualité de la COP 21 qui a eu lieu à Paris en décembre dernier.

Les explications étaient compliquées à comprendre, mais nous avons surtout retenu que les discussions entre adultes responsables étaient intenses et que les accords étaient très difficiles à obtenir entre tous les pays. Nous espérons que la ratification en avril 2016 pourra atteindre les 55 signatures afin que les promesses internationales soient tenues.

Nous avons bien compris que l'augmentation de la chaleur de notre planète pouvait avoir des conséquences désastreuses sur l'environnement.

Dans le Monde, comment gérons-nous l'arrivée massive de réfugiés qui fuient les catastrophes climatiques?

En France, comment vivrons-nous demain face à cette pollution qui provoquera des maladies respiratoires?

Dans notre région,

- Que deviendrait notre beau paysage des marais si l'eau venait à monter progressivement et si les inondations devenaient fréquentes?
- Que deviendraient donc les êtres vivants qui peuplent ce milieu si particulier?

Et nous, enfants de 11 ans, que pouvons-nous faire car finalement nous sommes les plus concernés.

Mesdames et messieurs, nous souhaitons mettre en place des commissions dans les écoles pour mener des actions concrètes et réalisables à notre niveau. Nous avons notre mot à dire pour inventer la vie de demain.

Proposition de loi

Article 1er

Les écoles doivent créer des commissions d'éco-délégués pour proposer chaque année scolaire des actions en faveur de la protection de l'environnement.

Article 2

Ces commissions devront sensibiliser les plus jeunes au travers d'exposés et de rassemblements afin de transmettre les gestes éco-citoyens aux plus jeunes.

Article 3

Les mairies devront placer des containers à papier près des écoles, installer des ampoules à basse consommation et des détecteurs de présence, ainsi que des robinets avec un capteur pour que l'eau ne coule que si on en a besoin.

Article 4

Chaque classe devra disposer d'une poubelle spécifique pour le papier, celle-ci devra être vidée dans le container à papier par les élèves.